

**Fiche de sollicitation – Intervention**  
**(portage – veille – faisabilité de projets)**  
**Établissement public foncier (EPF) de Loire-Atlantique**

Afin de permettre l’instruction de votre demande par l’EPF de Loire-Atlantique, il vous est demandé de bien vouloir renseigner la présente fiche de sollicitation de la manière la plus précise possible et de la retourner :

- par mail aux 3 adresses suivantes : [annabel.cadoret@epfloireatlantique.fr](mailto:annabel.cadoret@epfloireatlantique.fr)  
[clement.zink@epfloireatlantique.fr](mailto:clement.zink@epfloireatlantique.fr)  
[anne-gaelle.kermagoret@epfloireatlantique.fr](mailto:anne-gaelle.kermagoret@epfloireatlantique.fr)
- par courrier à : EPF de Loire-Atlantique  
Immeuble Insula  
11, rue Arthur III  
44200 NANTES

**Identité de la structure qui demande l’intervention de l’EPF**

NOM : .....

.....

Adresse : .....

.....

Date de sollicitation :

Nom et fonction de la personne à contacter :

.....

.....

Téléphone et mail :

.....

EPCI de rattachement (si le demandeur n’est pas un EPCI) :

.....

## Nature de la demande et type de conventionnement souhaité

### Veille foncière (instauration d'un périmètre de surveillance)

*L'EPF accompagne les communes et les EPCI dans l'identification de secteur(s) à enjeux de maîtrise foncière publique où elles souhaitent assurer une veille foncière pour permettre des interventions par préemption et saisir des propositions d'acquisition mais sans procéder à des négociations foncières actives.*

*L'EPF peut ensuite assurer gratuitement cette veille pour le compte de la collectivité bénéficiaire qui est libre de préempter elle-même ou de solliciter un portage foncier (cf. infra).*

### Action foncière (conventionnement d'objectifs)

*Identification par les communes et les intercommunalités du(des) secteur(s) d'intervention à l'intérieur duquel(desquels) elles souhaitent engager des négociations foncières (il peut s'agir d'un seul bien, d'un secteur ou de plusieurs secteurs d'intervention), débouchant ou non sur un portage.*

*Conventionnement d'objectifs et de moyens portant sur les missions et moyens confiés à l'EPF, la (les) modalité(s) de portage, le dispositif de suivi et d'animation, la stratégie de gestion du patrimoine, les conditions de cession ainsi que la sélection d'un opérateur pour la réalisation du projet, le cas échéant.*

*Rétrocession des fonciers à la collectivité bénéficiaire et/ou à l'opérateur désigné.*

### Portage foncier (mission ponctuelle)

*Identification par les collectivités du secteur d'intervention à l'intérieur duquel, elle souhaite engager des négociations foncières (il peut s'agir d'un seul bien ou d'un secteur).*

*Définition des missions et moyens confiés à l'EPF, de(s) modalité(s) de portage, du dispositif de suivi, de la stratégie de gestion du patrimoine, les conditions de cession ainsi que la sélection d'un opérateur pour la réalisation du projet, le cas échéant.*

*Rétrocession des fonciers à la collectivité bénéficiaire et/ou à l'opérateur désigné.*

### ➤ Accompagnement à l'élaboration des projets urbains

*Dans le cadre des conventions de portage, l'EPF peut assister les communes et les intercommunalités dans l'élaboration, le pilotage et le financement d'études visant à définir la faisabilité d'un projet, **en amont** ou **pendant un portage** ainsi qu'au financement de diagnostics et études techniques préalables à l'acquisition (géomètre, étude de sol, étude de pollution, diagnostic amiante...). Le pilotage de ces études est réalisé soit sous maîtrise d'ouvrage du bénéficiaire soit sous maîtrise d'ouvrage de l'EPF de Loire-Atlantique.*

*Il peut accompagner le bénéficiaire :*

- dans la définition du besoin;
- pour la sélection et le suivi d'un prestataire (rédaction du cahier des charges, suivi du marché, etc.).
- en participant à l'ensemble des réunions et évènements afférents à ces études.

***L'EPF peut prendre en charge 50 % des coûts d'études, dans la limite de 20 000 € HT par bénéficiaire et par an.***

## PORTAGE / INTERVENTION FONCIERE

### Documents à joindre à cette fiche

- ✓ Plan de situation dans le bourg (bien ou secteur concernés)
- ✓ Plan cadastral du ou des biens identifiés
- ✓ Extrait du règlement littéral du PLU correspondant au zonage du bien
- ✓ Plan de zonage du document d'urbanisme
- ✓ Photos éventuelles
- ✓ Déclaration d'intention d'aliéner et pièces jointes, le cas échéant
- ✓ Estimation de la Division Missions Domaniales, le cas échéant
- ✓ Autre document utile à l'appréhension du projet

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

**Attention** : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'EPF de Loire-Atlantique n'intervient plus en extension d'urbanisation mais uniquement dans l'enveloppe urbaine et/ou sur des fonciers déjà urbanisés.

Secteur concerné (adresse postale, nom du lieu-dit etc.) :

.....  
.....  
.....

Problématique :

.....  
.....  
.....  
.....

Démarches déjà réalisées (sélection d'un cabinet d'études, contact avec le propriétaire...) :

.....  
.....  
.....

Description de l'intervention de l'EPF souhaitée :

.....  
.....  
.....  
.....

Dates de vos prochains conseils municipaux :

.....

## CARACTÉRISTIQUES DU (DES) BIEN(S)

- Nature du bien (foncier bâti ou non bâti) :
- Caractéristique du bien :
  - bâti dans l'enveloppe urbaine
  - terrain nu dans l'enveloppe urbaine
  - bâti hors de l'enveloppe urbaine
- Adresse précise du bien :  
.....
- Références cadastrales et superficie (terrain / bâtiment) :  
.....
- Distance par rapport au centre-ville de la commune :  
.....
- Classement de la parcelle au PLU/document d'urbanisme :  
.....
- Propriétaire(s) de(s) parcelle(s) concernée(s) :
  - Inconnu
  - Connu : nom .....
  - Indivision  Non  Oui (nombre d'indivisaires) .....
- Utilisation actuelle (habitation, commerce, entreprise) :  
.....
- Le bien est-il en vente :  Oui  Non
- Si oui, depuis quand et à quel prix ?  
.....
- La mairie a-t-elle reçu une déclaration d'intention d'aliéner (DIA) et à quelle date ?
  - Oui / Date : .....
  - Non
- Une estimation de la Division Missions Domaniales a-t-elle été demandée ?
  - Oui  Non
- Envisagez-vous une préemption de ce bien ?  Oui  Non

- Le bien est-il loué ?  Oui  Non

Si oui, mode de location (bail, convention etc.) :

.....

Nom et qualité des occupants :

.....

- Montant annuel de taxe foncière si connu :

L'objet de l'acquisition est-il explicitement mentionné dans le SCoT ou le PLU ?

Oui  Non

- L'acquisition projetée est-elle incluse dans un périmètre :

DPU renforcé

Emplacement réservé

Orientation d'aménagement de programmation (OAP)

Zone d'aménagement différé (ZAD)

Opération de revitalisation de territoire (ORT)

- L'acquisition projetée est-elle déjà concernée par un programme territoire de soutien aux territoires ou un AMI (précisez lequel le cas échéant) ?

secteur dans un périmètre PVD .....

secteur dans un périmètre AMI centre-ville-centre bourg .....

*Si oui, transmettre les éléments du plan guide relatifs au projet*

- Contraintes particulières du site, du bien : bien en mauvais état, terres agricoles, pollution du site, déconstruction à réaliser, site appartenant au périmètre de protection des monuments historiques etc.

.....

.....

.....

- Difficultés éventuelles liées à la situation juridique du bien : succession difficile, etc.

.....

.....

.....

- Les études réalisées ou en cours sur le secteur du bien (ou à proximité immédiate)

Ces études pouvant être réalisées dans le cadre des projets de redynamisation des centralités (PVD -AMI Départemental), ou bien lors d'une étude urbaine ou architecturale de faisabilité ou d'aménagement, ou encore lors de l'élaboration d'un document de planification

Par le CAUE, .....

Par un aménageur (ex : LAD) .....

Par l'AURAN ou l'ADDRN.....

Par le CEREMA, .....

Par un bureau d'étude privé.....

(merci de les transmettre)

## PROJET DE LA COLLECTIVITÉ SUR LE SITE

Axe du PPI pressenti (*un ou plusieurs choix possibles*) :

- Accroissement de l'offre de logement
- Déploiement de commerces et services (en priorité en centralité)
- Réalisation d'équipements (en priorité en centralité)
- Requalification et optimisation des fonciers économiques
- Protection et valorisation des fonciers agricoles et naturels

Description du projet, même sommaire :

.....  
.....  
.....

Projet intégrant du logement :  Oui  Non

Nombre et caractéristiques des logements envisagés (collectifs, individuels / logements libres, aidés)

.....  
.....  
.....

Autres composantes du projet : commerces, équipements publics, etc.

.....  
.....  
.....

Durée de portage souhaitée (le cas échéant) :

- Inférieure à 5 ans (le projet est en cours de définition, la durée de portage devrait a priori être écourtée)
- Supérieure à 5 ans (différé d'amortissement possible jusqu'à 8 ans)
- Très longue durée (avec bail, réservée aux opérations de logement locatif social)

Difficultés/contraintes particulières de la commune (situation financière, autres investissements en cours, etc.) :

.....  
.....

Autres remarques / informations :

.....  
.....  
.....

## ETUDES / PROJET URBAIN

Périmètre de portage ou de convention d'action foncière concerné  
(indiquer date de la convention CAF)

.....  
.....  
.....

Description du projet, même sommaire :

.....  
.....  
.....  
.....

Projet intégrant du logement :  Oui  Non

Nombre et caractéristiques des logements envisagés (collectifs, individuels / logements libres, aidés)

.....  
.....  
.....

Autres composantes du projet : commerces, équipements publics, etc.

.....  
.....  
.....

Autres remarques / informations :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Contraintes et problématiques :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Démarches déjà réalisées (sélection d'un cabinet d'études, étude capacitaire ?...) :

.....  
.....  
.....

Description des études souhaitées :

**Établissement public foncier de Loire-Atlantique**

Siège social : Immeuble Insula – 11, rue Arthur III - 44200 NANTES

Établissement Public Foncier Local en application des articles L 324-1 et suivants du Code de l'Urbanisme

SIREN : 754 078 475 R.C.S. Nantes - N° de TVA intracommunautaire : FR79754078475

**contact@epfloireatlantique.fr**

Tél : 02 30 32 18 30



- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> études de programmation | <input type="checkbox"/> études de diagnostics techniques |
| <input type="checkbox"/> études capacitaire      | <input type="checkbox"/> études de pollution              |
| <input type="checkbox"/> études de faisabilité   | <input type="checkbox"/> études environnementale          |
| <input type="checkbox"/> études de marché        | <input type="checkbox"/> étude de diagnostic patrimonial  |
| <input type="checkbox"/> autres études           |   |

*Détail :*

.....  
.....  
.....  
.....  
.....